

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 02 MAI 2012

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, REY, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, MALEIG, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Philippe GARROTE	à	Anne BARBET
	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE	à	Nathalie REGUEIRO
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Patrick MAILLET	à	Bernard UTHURRY

<u>Suppléants</u> :	Patrice CRESTE	suppléant de	Marie ECHEPARE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Marie-Lyse GASTON
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, France JAUBERT-BATAILLE, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, André LABARTHE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120502-15-FIN

BUDGET ANNEXE DU SPANC : DECISION MODIFICATIVE N° 1

M. BEDECARRAX expose :

Fonctionnement

Dépenses

022 – Dépenses imprévues	5 000.00 €
611 – Contrats de prestations	30 000.00 €
617 – Etudes et recherches	30 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	1 000.00 €
673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)	615.93 €

Recettes

002 – Excédent antérieur reporté 66 615.93 €

Investissement

Dépenses

001 – Solde d'exécution section investissement reporté 182 114.73 €
020 – Dépenses imprévues - 165 541.00 €
205 – Concessions et droits similaires 1 000.00 €

Recettes

021 – Virement de la section de fonctionnement 1 000.00 €
4582 – Opération pour le compte de tiers 16 573.73 €

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **VOTE** les virements de crédits correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 02 mai 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT